

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 349

**SOUS-AMENDEMENT**présenté par  
M. Meurin

à l'amendement n° 40 de M. Jean-Philippe Tanguy

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3 après le mot :

« économie »

insérer les mots :

« et de la souveraineté industrielle ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à alerter le Gouvernement sur le fait que le ministre de l'économie doit veiller à la souveraineté industrielle. Or, l'industrie française est menacée de toute part : avec un coût de l'énergie qui perd en compétitivité alors même que nous sommes en capacité de produire une énergie décarbonnée, en quantité et à bas coût ; avec une imposition parmi les plus importantes de l'UE ; avec des normes écologiques impossibles à atteindre aussi rapidement que l'a souhaité le législateur européen ou français ; avec une concurrence féroce ; avec une désindustrialisation massive de la France.